

VOTRE BUDGET

Les tarifs exprimés dans ce document ne constituent pas un devis. Ils ne sont que consultatifs, mais ils vous permettent de calculer approximativement votre budget pour votre formation.

TARIFS	A1	A2			
ÉVALUATION DE DÉPART*	0	0			
Dénomination	Prix Unitaire € TTC	TVA**	Volume	Montant TTC	
Frais de dossier	80				
Livret d'apprentissage	-				
Ouvrage Permis Moto	-				
Autre					
Préparation ETG	200	50			
Préparation plateaux					
Préparation circulation					
Simulateur					
Frais d'accompagnement aux épreuves					
Heures en supplément					
ou Forfait	600	200			
MONTANT TOTAL EN € TTC	880	950			

* Évaluation de départ: obligatoire et réalisée avant la signature du contrat
 **1= Taux TVA réduit **2= Taux TVA normal

Informations complémentaires :

.....

.....

.....



Informations

Permis

A1-A2

Votre moto-école vous informe sur les nouveaux permis. Quels permis ? A quel âge ? Quelle moto ? Quelles formations et pour quels coûts ? Cette notice vous apporte l'essentiel des réponses à ces questions.

Votre contact : Sean. Christophe BESNARD
 Téléphone : 06.03.08.32.78 E-mail : autotoecole.besnard@orange.fr



HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	9H	17H
Mardi	9H	17H
Mercredi	9H	17H
Jeudi	9H	17H
Vendredi	9H	17H

Cachet de l'auto-école

BESNARD FORMATION

CARENTAN

Tél. 02 33 42 14 26 - Port. 06 03 08 32 78

Siret 388 810 764 00026 - APE 8553Z

N° AGRMT E 0205003450

LES CATÉGORIES DE PERMIS

A1	A2	A
<ul style="list-style-type: none"> • Motocyclettes avec ou sans side-car : <ul style="list-style-type: none"> - cylindrée max : 125 cm³, - puissance max : 11 kW - rapport Puissance/Poids : ≤ 0,2 kW/kg. • Tricycles à moteur : puissance ≤ à 15 kW. 	<ul style="list-style-type: none"> • Motocyclettes avec ou sans side-car : <ul style="list-style-type: none"> - puissance ≤ à 35 kW - rapport Puissance/Poids : ≤ 0,2 kW/kg. La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule développant plus de 70 kW. 	Pour obtenir la catégorie A : obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7 heures.
16 ANS	18 ANS	21 ANS

LA FORMATION THÉORIQUE

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de circulation routière.
- Le conducteur : les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite, l'influence de la fatigue sur la conduite, etc.
- La route : les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée, etc.
- Les autres usagers de la route : la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers, les usagers vulnérables, les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs, etc.
- La réglementation générale : le transport d'un chargement et de personnes, la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule, etc.
- Les gestes de premier secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les équipements de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement.

Les thématiques traitées lors des cours sont les suivantes :

- l'équipement du motard,
- comment choisir sa moto,
- les risques liés à la conduite des motocyclettes,
- la pression sociale (publicité, travail ...),
- la pression des pairs, etc.

LA FORMATION PRATIQUE

La formation pratique porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques de la route.

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisé,
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales,
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers,
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants : le pourquoi, le comment, les risques, les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève, les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail..., l'auto-évaluation.

LES ÉPREUVES DES PERMIS A1 ET A2

LES ÉPREUVES DU PERMIS

ETG Le code*		
<ul style="list-style-type: none"> • 40 questions dont 4 en vidéo : 35 bonnes réponses pour obtenir le code • Valable 5 ans ou 5 épreuves 	<ul style="list-style-type: none"> • Un exercice sans l'aide du moteur, dit «poussette» qui consiste à déplacer la moto en marche avant et en marche arrière, entre 2 portes. • Un exercice de slalom à faible vitesse entre des portes des piquets. Une partie de l'exercice est chronométrée une autre partie se fait avec la prise en charge d'un passager. 	
	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuve à allure réduite 	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifications
		<ul style="list-style-type: none"> • Interrogation Orale
Épreuves plateaux		<ul style="list-style-type: none"> • Les 12 fiches d'interrogation orale présentent les grands thèmes de la sécurité routière liés à la pratique de la moto : statistiques accidents, prises de risque et le comportement avec les autres usagers, l'assurance, l'alcool, les drogues,... Loin de les savoir par cœur, est demandé de connaître leur contenu afin de savoir le restituer en montrant qu'on l'a compris et qu'on intégré l'ensemble du message.
	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuve à allure plus élevée: freinage 	<ul style="list-style-type: none"> • Cet exercice consiste en un aller-retour à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un freinage, dont l'arrêt peut varier si la piste est sèche ou humide.
	<ul style="list-style-type: none"> • Épreuve à allure plus élevée: évitement 	<ul style="list-style-type: none"> • Cet exercice consiste en un slalom entre les portes, une vitesse déterminée (radar) et se termine par un évitement, puis un freinage.
Épreuve en circulation		<ul style="list-style-type: none"> • Des parcours les plus variés possibles • Conduite autonome durant 5 minutes • Arrêt et redémarrage hors circulation